



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par Mmes:

É. CÉLEUCUS 01.53.73.53.25

H. HADDAD 01.53.73.53.30

Mèl : pp-drh-sdp-br-exapro@interieur.gouv.fr

Fax : 01 53 73 52 10

Paris, le 06 août 2020

AVIS DE CONCOURS (emploi s'exerçant uniquement à Paris)

P.J. : Formulaire d'inscription

La Préfecture de Police organise un concours pour l'admission à l'emploi de la musique des gardiens de la Paix de Paris pour le recrutement de contractuels.

Intitulé des postes :
Clarinete solo
Flûte traversière pouvant jouer de la petite flûte (piccolo)
Cor mi bémol jouant le clairon en service protocolaire
Clarinete jouant le cor de basset et/ou la clarinete alto

I. CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Vendredi 16 octobre**

Epreuves d'admission : **A partir du 01 décembre 2020**

Les dossiers d'inscription sont à adresser avec preuve de dépôt par voie au postale à l'adresse suivante :

Préfecture de police
SGA/DRH/SDP
Bureau du recrutement
Section des Examens Professionnels – Bureau 307
11 Rue des Ursins
75004 Paris

L'Administration, ne pouvant être tenue pour responsable de l'acheminement du courrier, **décline toute responsabilité** pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais à l'adresse indiquée ci-dessus (cachet de la poste faisant foi)

II. MISSIONS

Les musiciens participent à la formation musicale.

III. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours pour le recrutement des musiciens contractuels est ouvert aux candidats

- Titulaires d'un diplôme de niveau IV en rapport avec la spécialité
- Titulaires d'un prix délivré par le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ou de Lyon ou d'un conservatoire à rayonnement régional ou d'un titre équivalent

IV. LES ÉPREUVES

Phase de préselection

- Sélection par le jury défini aux articles 19 et 25 de l'arrêté du 30 janvier 1962 modifié de l'ensemble des dossiers de candidatures déposés dans le délai fixé dans l'avis du recrutement

- dossier comprenant pour tous les candidats musiciens

1 - le formulaire d'inscription

2 - un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que les certificats correspondants

3 - attestations de formation et diplômes détenus

Epreuve d'admissibilité musiciens de 2ème et 3ème classe*:

- interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury (coef. : 2)

Epreuves d'admission musiciens de 2ème et 3ème classe*:

- interprétation d'un morceau de concours imposé par le jury (coef 1)

- lecture à vue (coef 1)

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante.

Pour le Préfet de police et par délégation,

Le Directeur-Adjoint des Ressources Humaines

Philippe PRUNIER

* Les morceaux du concours seront publiés sur le site de la préfecture de police
(www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr)



PRÉFECTURE DE POLICE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
BUREAU DU RECRUTEMENT

Timbre de l'administration

**Recrutement de musiciens à l'emploi de la musique
des gardiens de la paix de Paris**

AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Candidature à l'emploi de :

- Clarinette solo
- Flûte traversière pouvant jouer la petite flûte (piccolo)
- Cor mi-bémol jouant le clairon en service protocolaire
- Clarinette jouant le cor de basset et/ou la clarinette alto

ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Nom d'usage (pour les personnes mariées, veuves ou divorcées) :

Nom, prénom du père :

Nom, prénom de la mère :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (si autre que française) :

ADRESSE

N° : Rue :

Code postal : Localité : Pays (si autre que France) :

Numéros de téléphone : Domicile : Portable :

Adresse électronique :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre nomination ne sera effective que si vous obtenez ladite nationalité à la date de la première épreuve.

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Séparé(e) judiciairement Divorcé(e) Veuf(ve) Concubin(e) Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge : Nombre de personnes handicapées à charge :

Nom et prénom du conjoint :

ÉTUDES / DIPLÔMES / FORMATION PROFESSIONNELLE

Diplômes obtenus en rapport avec votre spécialité date d'obtention et établissement de délivrance :

Prix de conservatoire obtenu, date d'obtention et établissement de délivrance :

Études / formation en cours et diplôme / qualification préparé(e) :

RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

Êtes-vous titulaire du permis de conduire ? oui non

Si oui, quelle(s) catégorie(s) :

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours ou à l'examen.

En outre, je suis informé(e) qu'en cas de réussite, ma nomination est subordonnée à la visite médicale réglementaire d'aptitude.

Fait à , le.....

Signature,

PIÈCES À FOURNIR

- ce dossier dûment complété, daté et signé ;
- un document attestant de la nationalité française (*joindre soit une photocopie recto/verso de la carte d'identité française, soit une photocopie du passeport sécurisé*) ;
- la photocopie du diplôme de niveau IV en rapport avec votre spécialité ;
- la photocopie du prix de conservatoire obtenu ;
- un curriculum vitae ;
- 2 enveloppes timbrées, suffisamment affranchies portant nom, prénom et adresse à laquelle les convocations devront être envoyées.

L'absence d'une des pièces mentionnées ci-dessus entraîne l'irrecevabilité du dossier de candidature.